

DOSSIER DE PRESSE

Le conseil communautaire du lundi 23 mars



Contact → Marie Rivals
Tél. 0232766903
Port. : 0620875183
E-mail: marie.rivals@agglo-rouennaise.fr

Favoriser l'emploi et le pouvoir d'achat, dynamiser l'économie du territoire : les priorités de la Communauté

Face à la crise, la Communauté de l'agglomération rouennaise poursuit activement son programme de développement économique de 134 millions d'euros jusqu'en 2013. Les décisions du Conseil communautaire du 23 mars vont en ce sens : déclaration d'intérêt communautaire de la zone d'activités économiques « Rouen innovation santé », adoption du plan de financement des 27 nouvelles rames de métro, signature de Plans de Déplacements des entreprises et des administrations... La Communauté amplifie son programme d'investissement qui favorise l'emploi local, tout en continuant à prendre en compte les impératifs d'équité sociale et de développement durable.



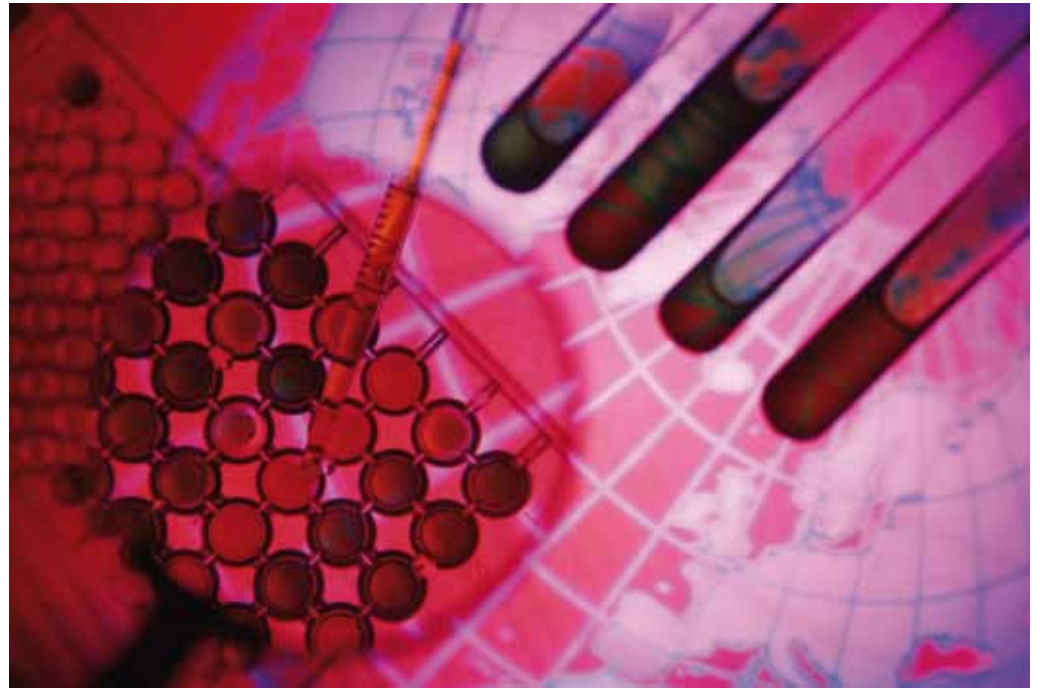
134 millions d'euros consacrés au développement économique du territoire

Dans le contexte actuel de crise financière, économique et sociale, les collectivités territoriales et structures intercommunales qui représentent 73% de l'investissement public ont un rôle majeur à jouer. Pour agir face à la crise, la Communauté s'est engagée dans une politique volontaire de soutien à l'emploi, au pouvoir d'achat et à l'investissement. Le symbole le plus fort de cette mobilisation est la signature du contrat d'agglomération de 550 millions d'euros, par la Communauté avec ses partenaires, le Département de Seine-Maritime et la Région Haute-Normandie.

Dans le cadre de ce plan, plus de 134 millions d'euros seront mobilisés jusqu'en 2013 pour favoriser l'implantation et le développement d'entreprises, renforcer les liens entre enseignement, recherche et développement et améliorer l'accessibilité du territoire. La Communauté s'appuie sur le triangle de l'innovation :

- éco-technologies de l'automobile avec le Technopôle du Madrillet et MOVEO
- nouvelles technologies de l'information avec Tallandier
- technologies avancées dans le domaine de la santé avec Rouen Innovation Santé.

Nouvelles pépinières d'entreprises, éco-quartier Flaubert, renouvellement des rames de métro, Palais des Sports, scène des musiques actuelles ... la Communauté mène une politique d'investissement très intense, génératrice d'emplois. Le tourisme, secteur créateur d'emplois qui ne peuvent être délocalisés, est également une priorité, avec en première ligne le festival Normandie Impressionniste à l'été 2010, véritable Armada de l'Impressionnisme.



Le pôle d'activités Rouen Innovation Santé déclaré d'intérêt communautaire

Dans le but de déployer une stratégie économique globale, la Communauté décide, sous réserve de certaines conditions financières et juridiques, de déclarer d'intérêt communautaire, l'aménagement, la réalisation et la gestion de la zone d'activités Rouen-Innovation Santé, sur le site de l'ancienne gare Aubette-Martainville. La zone est idéalement placée au cœur de Rouen et de son campus hospitalo-universitaire, à proximité des transports en commun (TEOR, bus). **Sur 11 hectares et 64 000 m² de bureaux aménageables, Rouen Innovation Santé accueillera des entreprises spécialisées dans les technologies avancées du domaine de la santé (biotechnologies, informatique appliquée, services médicaux innovants, etc...).**

Actuellement, une pépinière et hôtel d'entreprises provisoire Seine Biopolis, gérés par la Communauté, est installée sur la future zone d'activités. L'ADEAR, l'Agence pour le Développement Economique de l'Agglomération Rouennaise sera chargée de la promotion de la zone d'activités.

Renouvellement des rames de métro et travaux d'aménagement : de l'activité pour les entreprises

Permettre à chacun de se déplacer en transport en commun est un atout social et écologique pour notre territoire. Dans l'objectif de devenir l'une des premières écocommunautés de France, développer le réseau de transports en commun est une priorité. Lancé en 1994 par le SIVOM qui était présidé par Laurent Fabius, le métro avec 65 000 voyageurs par jour doit s'adapter en raison de son succès. Afin de pouvoir accroître la capacité du métro, la Communauté a fait le choix d'acheter 27 nouvelles rames, plus spacieuses, confortables, légères et techniquement performantes.

La mise en service de ces nouvelles rames, prévue pour 2012, s'accompagnera de travaux de voirie et de génie civil nécessaires : les terminus Technopôle et Boulingrin devront être adaptés pour améliorer notamment la liaison avec le bus, la station Saint-Sever élargie et le pont Jeanne d'Arc renforcé. Des travaux qui donneront également de l'activité aux entreprises ! Le budget total du projet s'élève à 104 millions d'euros, financés à 82% par la Communauté, 14% par la Région Haute-Normandie, 2% par le Département de Seine-Maritime et 2% par l'Etat.

LES TROIS GESTES À ADOPTER EN PRIORITÉ :

- Composter ses déchets de cuisine permet de réduire ses déchets de 37 kg par an et par personne
- Apposer un stop pub : réduction de 10 kg par an et par personne
- Boire de l'eau du robinet : économie de 82 bouteilles en plastique par an et par personne

La quasi-totalité (98%) des personnes sont satisfaites d'avoir participé à cette opération et souhaitent poursuivre les gestes adoptés. La Communauté approfondira cette action, en associant les commerçants, les enseignes de grande distribution, les associations de consommateurs...



Développement durable et justice sociale

Les décisions prises par les élus de la Communauté lors du bureau et du conseil du 23 mars visent à renforcer l'économie locale, tout en mettant l'accent sur les mesures sociales nécessaires pendant cette période fragilisante. Toujours dans l'ambition de devenir l'une des premières éco-communautés de France, le développement durable reste la colonne vertébrale de toutes les actions.

Bilan de l'opération des « foyers témoins »

Aujourd'hui, la production de déchets est de 580 kg par an et par habitant. Face à ce constat, la Communauté s'est engagée dans une démarche générale visant à réduire à la source la production de déchets. Organisation de réunions publiques dans les communes, conseils des éco-ambassadeurs auprès des habitants sur les marchés, dans les écoles, sensibilisation au compostage... les actions pédagogiques menées sont nombreuses.

En mars 2008, la Communauté a lancé une opération emblématique : les foyers témoins. L'objectif de la démarche était de mesurer la quantité de déchets qui peut être réduite par personne grâce à des gestes simples au quotidien. 45 foyers volontaires répartis sur 19 communes se sont prêtés au jeu. Les foyers étaient suffisamment variés pour bien refléter la diversité des situations familiales. L'opération s'est déroulée sur 7 mois : lors du premier mois, les foyers ont mesuré la quantité de leurs déchets produits sans mettre en place de nouveaux gestes de prévention. Puis sur les 6 mois suivants, ils ont mis en place 4 nouveaux gestes pour réduire leurs déchets et ont évolué leur impact.

Les résultats sont éloquentes : adopter de bons gestes permet de réduire en moyenne la quantité de déchets de 64 kg par personne et par an. A l'échelle de la Communauté, qui regroupe 420 000 habitants, cela équivaut à 25 000 tonnes de déchets par an en moins ! Certains gestes étaient déjà pratiqués par quelques foyers (réemploi de vieux objets, consommation de l'eau du robinet...), certains ont été jugés faciles à appliquer (éviter le gaspillage alimentaire, apposer le stop-pub, utiliser des piles rechargeables, fabriquer son compost...), d'autres gestes ont été plus difficiles à accomplir (achat de produits éco-labellisés...).

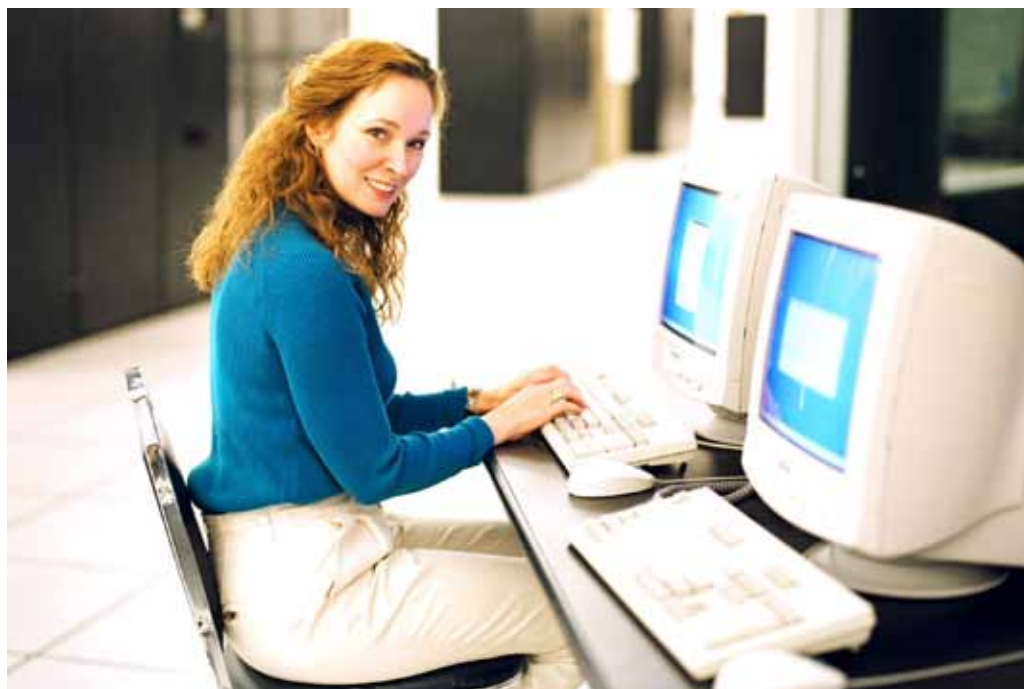


Adoption du Plan de Déplacements des Administrations pour la Communauté de l'agglomération rouennaise et du Plan de Déplacement des Entreprises de la CPAM

Se déplacer à pied, à vélo ou en transports en commun offre un double avantage, social et environnemental pour les habitants. Cela permet à chacun de se déplacer à moindre coût et de préserver son environnement, pour qu'il reste agréable et sain. Grâce aux Plans de Déplacements des Entreprises (PDE) ou des Administrations (PDA), la Communauté encourage les habitants à adopter ces modes de déplacements, notamment pour leurs trajets domicile-travail. La Communauté a tenu à montrer l'exemple ! **Dans le cadre de son agenda 21 et dans sa volonté d'exemplarité en matière de développement durable, le Conseil communautaire a approuvé le PDA, mis en application dès le 23 mars et s'engage à :**

- mener des actions de sensibilisation auprès de ses agents : conseil en mobilité auprès des nouveaux agents, cours de conduite souple, développement du parc de vélos, optimisation de la gestion du parc de véhicules de service
- prendre en charge les frais de déplacements en transport en commun du réseau de la Communauté
- prendre en charge à hauteur de 50% les déplacements en train ou en car pour les déplacements domicile-travail et à hauteur de 50% les frais d'abonnements à un service de location de vélos.

Après la signature des Plans de Déplacements des Entreprises/Administrations de France Télécom, du groupe la Poste, du Département de Seine-Maritime et de Veolia Eau, la Communauté soutient aujourd'hui le PDE de la CPAM. Elle s'engage à réduire de 15% le prix des abonnements annuels des salariés intéressés parmi les 800 salariés de l'organisme. Cela équivaut à 57 euros par abonnement conclu. La CPAM financera 50% du coût restant. Le PDE de la CPAM prend effet immédiatement suite au conseil du 23 mars.



Installation de bornes Internet dans les mairies : la Communauté de l'agglomération rouennaise développe l'e-administration

Internet est devenu un outil indispensable au développement économique, à l'accès au savoir et à la cohésion sociale. La Communauté souhaite réduire la fracture numérique, pour que le plus grand nombre d'habitants puisse avoir accès à Internet.

Dans le cadre de ses compétences économiques, la Communauté développe le réseau «Aggl'Haut-débit». Grâce à ce réseau en fibre optique, les services à très haut débit seront acheminés au plus près des entreprises et à moindre coût. Le déploiement de ce réseau se fait en parallèle à la réalisation de travaux d'infrastructures (pose de canalisations, réfections de chaussées), ce qui permet de mutualiser les moyens mis en œuvre. **Il permet d'offrir un avantage concurrentiel aux entreprises du territoire : une dizaine de zones d'activités économiques sont aujourd'hui raccordées, dont récemment la Plaine de la Ronce.**

La Communauté poursuit ses actions en faveur de la démocratisation d'Internet en développant l'e-administration. Téléchargement de documents administratifs, impôts en ligne... Internet facilite les démarches administratives à condition d'y avoir accès. **Pour faciliter l'accès à Internet, la Communauté va installer, sur cinq communes volontaires pour cette expérimentation, une borne Internet dans un de leurs lieux publics.**